

N° 11

Mai 2023

LA FORÊT REVÉLÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

L'avenir de nos forêts passe par une diversification des essences et des modes de sylviculture

Rencontre avec...

**André Sturza,
propriétaire forestier**

Zoom sur

**Le suivi des jeunes
peuplements**



UNISYLVA
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

3__ Éditorial

4__ Repères

Parole de/ Chiffre clé/ En image/ Agenda

5__ Point de vue

Vie de la coopérative..... 5

Nos personnels aides techniques

Tendance marché..... 6

La production forestière
à destination de l'énergie

Côté forêt..... 8

L'avenir de nos forêts passe
par une diversification des essences
et des modes de sylviculture



4



5

10__ Regards

Rencontre avec..... 10

André Sturza, propriétaire forestier
dans le Cher

5 questions à... .. 12

Christelle Brun, Responsable Financier
d'UNISYLVA et son équipe du service
comptabilité



14

14__ Actualités

En bref 14

Le DEFI FORÊT évolue et se poursuit
jusqu'en 2025

Le prix des forêts a doublé en 20 ans !

Enquête sur nos services

Zoom sur..... 15

Le suivi des jeunes peuplements



15

16__ Mon UNISYLVA

Une très belle retraite à Maryse Nardou

Publication de SCA UNISYLVA – ISSN 2497-3947

Directrice de la publication : Géraldine Fournier
Assistante de la publication : Roxane Tournaire
Site de Marmilhat – 10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
+33 (0)4 73 88 88 92

Conception, création et mise en page : **PERISCOPE**
Crédits photographiques : AdobeStock, UNISYLVA



Services aux propriétaires forestiers



Promouvoir la gestion
durable de la forêt
www.pefc-france.org



Bertrand Servois
Président d'UNISYLVA

Les différents types de sylviculture

Être adhérent UNISYLVA, c'est être uni à 13 000 forestiers et à leurs familles dans un ensemble de plus de 370 000 hectares. La coopérative assure à chacun une unité de considération, d'offres de services et de conditions d'accès aux marchés. Pour autant, vos forêts, leur gestion, leurs itinéraires techniques doivent-ils être identiques et uniformes, ou doivent-ils être adaptés à la réalité du terrain ? C'est ce que vous lirez dans ce numéro de La Forêt Révélée.

La station est le terme qui qualifie la réalité d'une parcelle forestière : son sol, son exposition, son climat et par conséquent les végétaux qui lui sont adaptées. Peut-on dire que les stations du Limousin sont les mêmes que celles de la Puisaye ou que celles du Cantal ressemblent à celles du Berry ? À l'évidence, non. C'est pourquoi entendre parler de la Forêt Française sans distinction n'a pas de sens.

Dans le temps, les gestions ont évolué. Par exemple, les chênaies-charmaies du Centre et de Bourgogne fournissaient du bois énergie : bois de feu pour les populations locales et les villes comme Paris, bois énergie pour les fours à chaux et les hauts-fourneaux. Le bois d'œuvre pour la construction était un produit pour lequel la qualité actuelle n'était pas l'élément le plus recherché.

Depuis, les techniques de plantation ou de régénération ont considérablement évolué : avec comme but de respecter les sols, d'adapter les essences aux

stations et de conduire les peuplements de façon à produire des arbres de qualité, dont le marché aura besoin et qui apporteront un revenu au propriétaire. C'est ainsi que des travaux d'aménagement ont été conduits depuis les années soixante.

De nombreux changements sont intervenus : disparition des menuisiers qui utilisaient toutes les sortes de bois, développement d'industries de transformation nécessitant volume, sécurité d'approvisionnement et qualité des bois de plus en plus standard.

« Dans le temps, les gestions ont évolué, ainsi que les techniques de renouvellement. »

L'enjeu sur nos forêts est important, il convient de répondre aux marchés et de trouver les moyens d'adapter vos forêts à ces évolutions.

Parole de...



« À tout moment nous devons être capables de communiquer une information fiable et sans retard. »

Christelle Brun, Responsable Financier d'UNISYLVA
> L'interview à retrouver p.12

Chiffre clé

30 millions

C'est le nombre de stères de bois qui sont consommés chaque année en France.

> Tendances marché p.6

En image



UNISYLVA a investi dans un nouveau porteur PONSSE.

Il est désormais conduit par Michel Marcenac, présent dans le département du Cantal, plus précisément à Aurillac, mais intervient sur différents chantiers du secteur de la coopérative.

Agenda

Nos prochaines ventes pour l'année 2023

DATE	LIEU/MODE DE VENTE	COMPOSITION DU CATALOGUE
13 avril 2023	Vente en ligne	Feuillus et Résineux
12 mai 2023	Vente en ligne	Feuillus
22 juin 2023	Vente en ligne	Feuillus et Résineux
15 septembre 2023	Vente en ligne	Feuillus
12 octobre 2023	Châtel-Guyon (63)	Résineux
19 octobre 2023	Vente en ligne	Feuillus
16 novembre 2023	Cheverny (41)	Feuillus
14 décembre 2023	Vente en ligne	Feuillus et Résineux

Vie de la coopérative

Nos personnels aides techniques

L'activité globale de la Coopérative est en forte croissance depuis maintenant deux années. Cette hausse s'explique notamment par des débouchés commerciaux favorables ou encore par le Plan de Relance. Ce dernier a clairement dynamisé l'activité en sylviculture chez les adhérents d'UNISYLVA.

Comment répondre à cette hausse des reboisements et des entretiens?

Tout d'abord par notre réseau de sous-traitants, mais aussi, par le recrutement de personnels de terrain qui intègrent la Coopérative sur des métiers d'aide technique.

Début 2017, UNISYLVA comptait deux aides techniques. Après 15 créations de postes entre 2020 et 2023, 17 aides techniques sont aujourd'hui en poste sur l'ensemble des 6 grandes agences UNISYLVA. Et d'autres recrutements sont en cours pour, d'ici fin 2023, atteindre le nombre de 20 aides techniques.



Taille de formation dans une plantation de Chêne sessile sur terrain agricole

Les missions d'un aide technique sont diverses ! Principalement de la réalisation manuelle ou mécanisée de travaux sylvicoles (plantations, dégagements, tailles, dépressages...) et la mise en place de protections contre le gibier. Mais pour diversifier leurs activités et réduire la pénibilité des travaux qu'ils réalisent, ils appuient nos techniciens/ingénieurs dans l'accompagnement opérationnel de sous-traitants ou dans la réalisation d'actes de gestion (marquages, cubages, martelages, inventaires...)

Pour accéder à un poste d'aide technique, l'idéal est d'être passé par un CAP/BEPA/Bac Professionnel Forêt et/ou un BTS Gestion Forestière.

Ce métier, bien souvent contraignant pour ses aspects physiques, les temps de route, son isolement ou parce qu'il s'agit d'un travail en extérieur (avec le très froid ou le très chaud) réclame de la passion ! Ces inconvénients sont néanmoins « compensés » par l'autonomie ou la diversité des missions confiées. Par ailleurs, UNISYLVA a la volonté absolue de mettre à disposition des aides techniques des équipements de sécurité confortables et du matériel adapté. De plus, des binômes sont parfois créés pour limiter cet isolement précité. Un des secrets également pour qu'un aide technique soit épanoui sur son métier est la communication avec les techniciens/ingénieurs de l'agence.

Tendance marché

La production forestière à destination de l'énergie

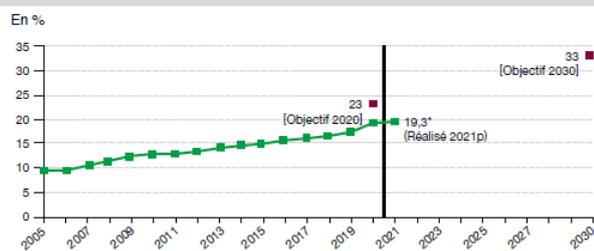
L'ensemble des marchés des produits forestiers a été globalement porteur en 2021 et 2022. Les secteurs consommant du bois à destination de l'énergie ont connu des niveaux de croissance différents et peu linéaires, mais une fois sectorisés ils laissent apparaître des tendances encourageantes pour l'avenir.

Le bois affirme une place significative au sein des énergies renouvelables et un bon positionnement pour l'avenir.

Le bois énergie (plaquettes, bûches, granulés) représente la plus grande part des énergies renouvelables (36 % soit 125 TWh** en 2021 contre 17 % pour l'hydraulique, 11 % pour l'éolien ou 4,7 % pour le solaire).

Les mesures incitatives de la loi relative à l'énergie et au climat de 2019 fixent pour la France un objectif de 33 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2030. Elles ne représentaient que 19,3 % de la consommation finale brute d'énergie en 2021 et donc mécaniquement la consommation de bois pour l'énergie aura une tendance haussière à moyen terme.

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE



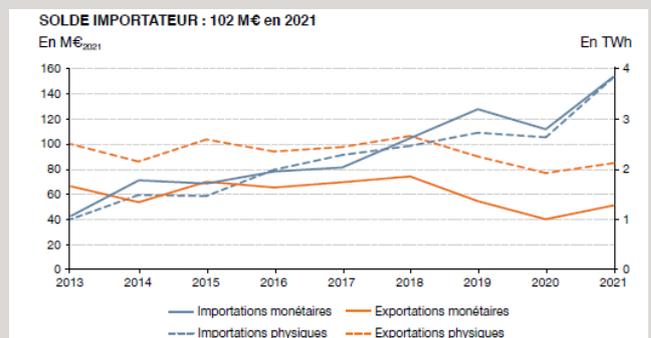
p : données provisoires susceptibles d'être révisées.
 Note : l'objectif 2020 est issu de la directive 2009/28/CE et remis à la Commission européenne à l'été 2010.
 L'objectif 2030 est issu de la loi relative à l'énergie et au climat de 2019.
 * À partir de 2021, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie est calculée à partir de la directive (UE) 2018/2001. Le changement de méthodologie est matérialisé par la droite verticale.
 Champ : métropole et DROM.

La balance commerciale en volume de bois énergie est quant à elle déficitaire depuis 2018 et avec la hausse des importations de granulés de bois, la tendance s'accroît en 2021. Le fort développement récent de l'industrie du bois énergie

* Un TWh est équivalent à un milliard de KW-heure.
 ** Pouvoir Calorifique Inférieur : quantité de chaleur dégagée par combustion complète d'une unité de combustible.

en France (process industriel, cogénération, granulation, structuration de la transformation de bois bûche...) devrait permettre de compenser une partie de cet important déficit sollicitant ainsi une mobilisation croissante de la ressource forestière française et de façon durable.

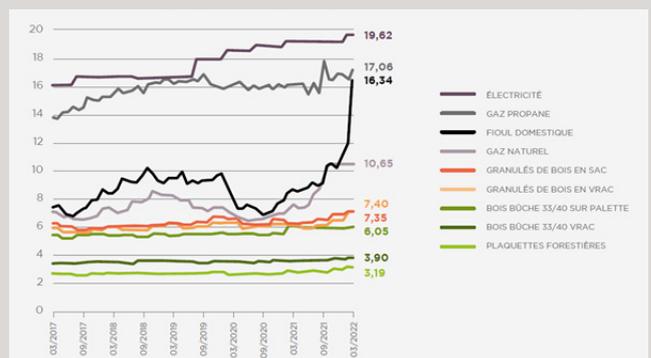
COMMERCE EXTÉRIEUR DE BOIS ÉNERGIE



Source : SDES, d'après DGDDI, Eurostat

Alors que le prix de vente de toutes les énergies connaît de sérieuses progressions, le prix de vente du bois énergie a augmenté modérément depuis l'automne 2021. Située dans une fourchette entre 3 et 8 €/kWh PCI***, l'énergie produite à base de bois est la plus compétitive et la plus stable malgré les quelques récentes évolutions. Cela pourrait augurer des marges de progressions futures.

ÉVOLUTION DU PRIX DES PRINCIPALES ÉNERGIES AUX PARTICULIERS EN CENTIMES D'EUROS TTC/KWH PCI



Source : MTEES/PB/CEEB/ONF

Fort d'une position de leader au sein des énergies renouvelables et d'un tarif compétitif, le bois devrait profiter dans les années à venir d'une politique incitative et d'autre part d'un potentiel redressement d'une balance commerciale très déficitaire. Une approche plus fine des secteurs conforte cette analyse.

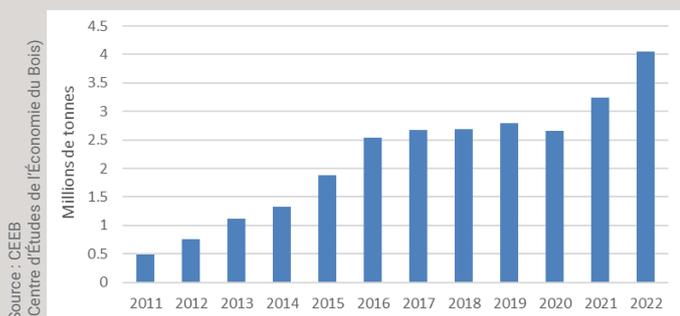
Un nouveau rebond pour le secteur des plaquettes forestières

En France, 4,05 millions de tonnes de plaquettes toutes qualités confondues sont produites.

Après un essor à la fin des années 2000 et début 2010 stimulé par des aides à l'installation de chaufferie « Fonds Chaleur » et de centrales de cogénération aidées par la CRE (Commission de Régulation des Énergies), la commercialisation des plaquettes forestières a connu une stagnation, principalement en raison d'une baisse du prix du gaz.

Les crises récentes et actuelles (covid, guerre en Ukraine...) ont réaffirmé les atouts économiques (énergie à faible coût) et l'intérêt social (production locale) du bois énergie. Les ventes de plaquettes forestières sont ainsi reparties à la hausse en 2021.

QUANTITÉ COMMERCIALISÉE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES



Source : CEEB (Centre d'Études de l'Économie du Bois)

Catalysée à nouveau par des aides « Fonds Chaleur » et suscitant un intérêt grandissant des investisseurs pour ce secteur, tout laisse croire que la consommation de plaquettes bénéficiera d'un nouvel élan structurel dans les prochaines années.

Les granulés de bois et le bois bûche : première source d'énergie renouvelable en France

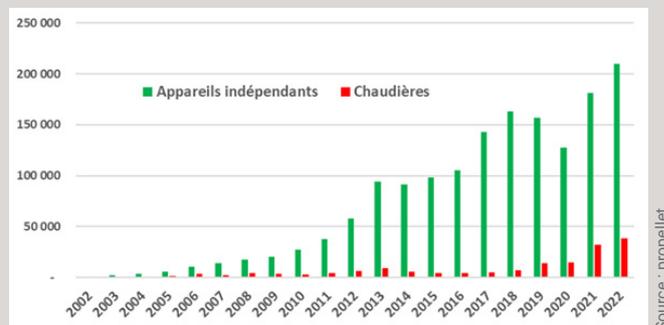
La consommation de chaleur en France est de l'ordre de 65 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) et le bois énergie domestique (granulé et bûches) de 7 Mtep soit 11 % du total. C'est l'équivalent de 10 réacteurs nucléaires.

Avec 40 % des maisons individuelles équipées d'un appareil de chauffage au bois, le bois énergie domestique est le plus souvent utilisé en complément d'une autre source de chaleur et couvre environ 1/4 des besoins en chauffage du parc résidentiel.

D'après une étude IFOP/Poujoulat (octobre 2022), 49 % des foyers équipés d'un appareil de chauffage au bois l'utilisent en chauffage principal.

Avec 6 millions d'appareils à bûche (foyers fermés, inserts, poêles, cheminées) c'est plus de 30 millions de stères qui sont consommés chaque année en France.

VENTES D'APPAREILS À GRANULÉS DE BOIS EN FRANCE



Source : propellet

2,4 millions de tonnes de granulés sont consommées par 1,5 million de poêles et 180 000 chaudières, dont les installations sont en plein essor depuis 10 ans (x5).

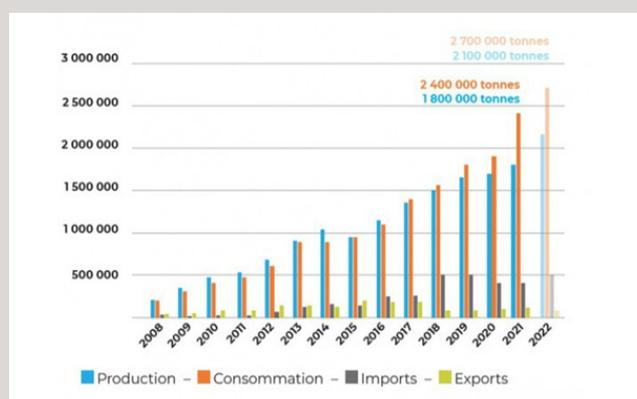
Les quantités de granulés consommées connaissent par conséquent une progression du même ordre de grandeur. Depuis une dizaine d'années, les distributeurs ont recours à des importations significatives, car la production nationale ne couvre pas totalement les besoins.

Plus généralement, la consommation de granulés et de bois bûche a très fortement progressé ces dernières années, se substituant aux autres sources d'énergie dont les coûts ont explosé.

La place prise par les équipements dédiés dans les foyers est par nature durable et la filière se structure progressivement ouvrant une place croissante aux productions forestières.

Pour tous les secteurs de l'énergie à base de bois, les marchés sont porteurs. Les volumes issus de la production forestière commercialisés pour l'énergie devraient donc trouver une place croissante dans une industrie en pleine structuration en 2023 et très certainement pour les années à venir.

ÉVOLUTION EN TONNES DE LA CONSOMMATION ET DE LA PRODUCTION DE GRANULÉS DE BOIS EN FRANCE



Source : propellet

L'avenir de nos forêts passe par une diversification des essences et des modes de sylviculture

Le défi des propriétaires forestiers du XXI^e siècle est grand. Ils doivent adapter leur forêt afin qu'elle puisse répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée : adaptation aux effets du changement climatique, préservation de la biodiversité, captation des émissions carbone et réponse à une demande croissante en bois.

Le diagnostic sylvicole, l'outil indispensable pour atteindre les objectifs

Le diagnostic de la parcelle s'avère indispensable et va permettre de répondre à la question « Y a-t-il des urgences à régénérer, à éduquer ou à récolter ? ».

Ce diagnostic est réalisé par nos techniciens de façon détaillée notamment lors de la rédaction d'un document de gestion durable (PSG ou RTG). Il va permettre, en concertation avec le propriétaire, de déterminer la ou les actions à mener pour arriver aux peuplements les plus adaptés.

Sur le terrain, le technicien va observer :

- le sol pour avoir une idée du potentiel de production en réalisant des sondages pédologiques (pH, texture, structure) ;
- la topographie et la fragilité du sol pour avoir une meilleure prise en compte de l'impact potentiel de la mécanisation ;
- les éventuels dépérissements et leurs évolutions possibles en utilisant les outils DEPERIS et ARCHI ;
- les dégâts liés aux gibiers pour choisir la protection la plus adaptée (clôture globale, individuelle, utilisation du recrû), voire la nécessité d'exercer une pression accrue de chasse en concertation avec les chasseurs ;
- les retards d'éclaircies qui occasionnent des problèmes de stabilité du peuplement (les arbres sont trop hauts pour leur diamètre à 1,3 m ce qui les fragilise lors d'épisodes venteux) – ces parcelles devront faire l'objet d'éclaircies prudentes) ;
- les parcelles ou les sous-parcelles arrivées à maturité en se posant la question de leur renouvellement – naturel, plantation ou combiné (des outils comme ClimEssences et BioclimSol sont à la disposition de nos équipes pour proposer les essences de substitution les plus adaptées aux conditions stationnelles et climatiques futures) ;
- la nécessité de réaliser des entretiens, des tailles de formation, des élagages et des éclaircies.

L'ensemble des orientations sylvicoles est discuté avec le

propriétaire en fonction de ses moyens, des aides financières possibles (DEFI, Plan de Relance, Label Bas-Carbone, Aides régionales) et va permettre de définir des itinéraires techniques à mener dans les dix prochaines années.

Diversifier les essences et les modes de sylviculture

C'est l'état actuel du peuplement et sa capacité à faire face au changement climatique qui va décider du traitement applicable. Il faut adapter la sylviculture au peuplement et aux conditions climatiques actuelles et futures et non pas l'inverse !

DIVERSIFIER LES ESSENCES

L'objectif est à l'échelle du massif de créer une diversité d'essences.

Si le peuplement à renouveler ne possède pas assez de semenciers/ha ou d'arbres de qualité ou si l'essence en place n'est pas adaptée au climat de demain, il faut planter avec une ou plusieurs essences. C'est ce que nous mettons en place au sein d'UNISYLVA avec des plantations en mélange ou des plantations monospécifiques sur de petites surfaces répondant ainsi aux enjeux climatiques et de biodiversité. Les essences de diversification adaptées au changement climatique sont le chêne pubescent, le cèdre, le pin maritime, des fruitiers (poiriers, pommiers, alisiers). Les travaux du sol sont réduits (en bandes ou par potets) afin de libérer le moins possible de carbone du sol.

Au contraire, si le peuplement en place est de belle venue, avec un nombre de semenciers suffisant et adapté au climat de demain, on proposera une régénération naturelle. Il conviendra alors de maintenir le maximum d'essences en plus de l'essence objective par exemple, dans les massifs feuillus,

des charmes, des bouleaux, des fruitiers, qui seront conservés pour gagner nos arbres objectifs, les protéger des dents des cervidés, favoriser la biodiversité et la diversité des produits. Lors de l'exploitation des semenciers, nos techniciens veillent à ce que les exploitants utilisent les cloisonnements d'exploitation. Cela permet de préserver au maximum les sols des tassements qui sont préjudiciables à l'acquisition et au bon développement des renouvellements de peuplements.

DIVERSIFIER LES MODES DE SYLVICULTURE : RÉGULIER ET IRRÉGULIER

L'objectif étant à l'échelle du massif de créer une mosaïque de types de peuplements (taillis, taillis avec réserves, futaie régulière, futaie irrégulière...).

Si votre parcelle est de structure irrégulière (présence sur la parcelle de toutes les classes d'âge : semis, fourré, gaulis, petits bois, bois moyens, gros bois), nos techniciens vous conseilleront le maintien en irrégulier. Cette irrégularité peut être :

- en pied à pied (arbres de tous âges et de toutes hauteurs intimement mêlés) – c'est une sylviculture de montagne adaptée aux essences sciaphiles (qui aiment l'ombre), car les semis doivent pouvoir se développer sous les semenciers pendant une vingtaine d'années ;
- par bouquets (petites zones régulières de 0,3 ha) ;
- par parquets (mosaïque de peuplements réguliers de 0,5 à 2 ha).

C'est cette irrégularité par parquets que nous privilégions au sein d'UNISYLVA, car elle est adaptée à la structure des peuplements que nous possédons (historique de leur gestion) et aux essences héliophiles (qui aiment la lumière) comme les chênes. Les parquets sont gérés comme des petites entités

régulières avec des dégagements et des dépressages dans les jeunes peuplements, des éclaircies dans les peuplements plus âgés.

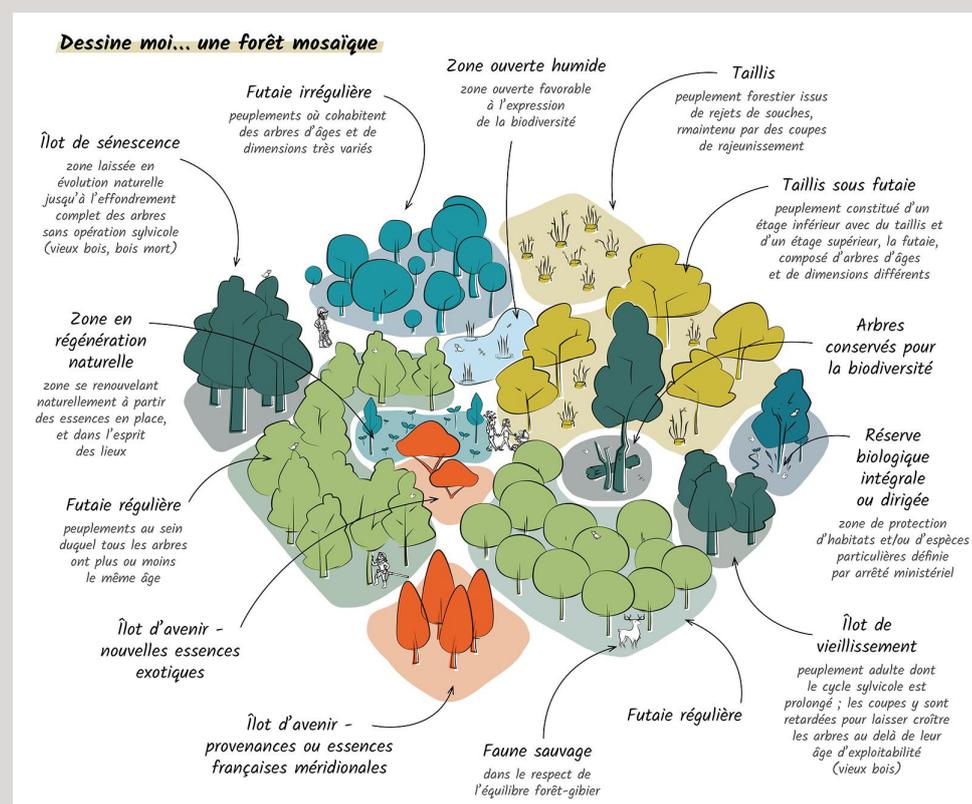
L'intérêt de ce type de sylviculture est d'éviter de réaliser des coupes sur des surfaces importantes pouvant impacter le paysage, la biodiversité et les sols.

Si la parcelle est de structure régulière (les arbres issus de plantation ou de régénération naturelle ont tous à peu près le même âge, la même hauteur), il faut poursuivre cette sylviculture avec des éclaircies pour favoriser la croissance des plus beaux sujets, réaliser (selon les essences) des tailles de formation et des élagages afin de produire des bois de qualité. Si la parcelle est de grande taille (> 5 ha), nos techniciens pourront vous proposer de la diviser et de voir s'il est possible d'étaler la coupe de renouvellement dans le temps pour créer cet effet mosaïque souhaité.

Les peuplements qui sont en conversion vers la futaie régulière (ancien taillis-sous-futaie ou taillis simple) et qui ont fait l'objet d'éclaircies et de régularisations autour d'un diamètre donné doivent poursuivre cette évolution si la régularisation est forte et homogène sur la parcelle. Si ce n'est pas le cas, il peut être judicieux de réorienter la parcelle vers une conversion en futaie irrégulière.

Nos techniciens pourront aussi vous proposer une non-intervention dans des peuplements qui présentent une forte biodiversité (bordures de cours d'eau...) ou pour créer des îlots de vieillissement ou le cycle sylvicole est prolongé au-delà de son diamètre d'exploitabilité.

Dans tous les peuplements qu'ils soient réguliers ou irréguliers, toutes les parcelles doivent faire l'objet à un moment de leur vie de travaux et d'éclaircies régulières afin de favoriser la croissance des bois.

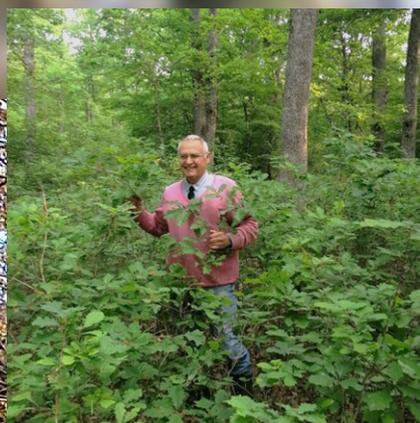


L'ensemble des techniques présentées est maîtrisé par nos équipes techniques. Elles vous conseilleront sur les meilleurs choix à opérer pour relever les défis des forêts. L'avenir de nos forêts passe par une diversification des essences et des modes de sylviculture, une préservation des sols avec la mise en place de cloisonnements sylvicoles et d'exploitation, une conservation d'arbres morts au sol et dans la parcelle, une réduction des travaux de sol pour réduire les pertes en carbone stocké dans le sol.

Crédit photo :
Office National des Forêts

Rencontre avec...

André Sturza, propriétaire forestier sur les communes de Mornay-sur-Allier et Sancoins dans le Cher



André Sturza est copropriétaire d'une forêt de près de 150 hectares située sur la ligne de partage des eaux des bassins de l'Allier et du Cher, cette forêt se trouve sur des sols hydromorphes et pauvres qui laissent toutefois de belles perspectives de renouvellement.



COMMENT ÊTES-VOUS VENU À LA FORÊT ? QUEL EST L'HISTORIQUE DE VOTRE FORÊT ?

Mon père a acquis cette forêt et y a mené, il y a une trentaine d'années, des travaux de plantation de terres agricoles attenantes afin d'en étendre la surface. C'est donc par succession que je suis devenu, avec mes nièces, propriétaire de cette forêt que j'ai vue grandir et évoluer. Il s'agit d'une chênaie charmaie traitée en irrégulier, qui a vu s'adjoindre des plantations de chênes sessiles (ou d'Amérique sur les sols sableux).

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE FORÊT EN QUELQUES MOTS ? EN QUOI EST-ELLE PARTICULIÈRE ?

Située sur des sols hydromorphes (humides en hiver et séchants en été) et pauvres, avec peu de pente, c'est une forêt qui, à première vue, ressemble aux autres forêts des environs. La gestion menée, les réalisations et les projets envisagés en font cependant une forêt un peu particulière. Afin d'y développer la biodiversité et mieux la connaître, j'ai réalisé quelques projets, comme l'installation avec l'aide du CRPF d'un marteloscope de 1 ha au centre du massif. Des étudiants de l'Université de Brasov en Roumanie ont fait déjà deux voyages d'études afin d'y observer la dynamique d'un peuplement irrégulier. L'installation de ruches (afin de stimuler la régénération), de nichoirs et de mangeoires (pour l'hygiène) va dans le même sens.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE GESTION FORESTIÈRE ?

Le Plan Simple de Gestion en définit quatre et je me réfère à ce que prévoit ce document pour préciser ces objectifs. Le premier est économique : obtenir des revenus financiers réguliers et sur le long terme. Le second est sylvicole et prévoit d'augmenter la proportion de bois d'œuvre dans les parcelles. Dans un but écologique, je mets en œuvre des actions favorables à la biodiversité. Enfin, je souhaite contribuer aux recherches scientifiques qui amènent à mieux connaître la dynamique de la futaie irrégulière.

Il y a quelques années, j'ai fait la connaissance de deux professionnels qui m'ont ouvert les yeux sur les notions d'équilibre forestier, de pyramides des âges/diamètres et

je me suis attelé à les appliquer à mon massif forestier. Un long travail d'inventaire et de typologie a permis de cartographier l'ensemble de la forêt. Les 11 parcelles traitées en irrégulier sont décrites en termes de répartition gros bois – bois moyen – petit bois.

PENSEZ-VOUS QUE LE TRAITEMENT IRRÉGULIER EST ADAPTÉ À TOUS LES TYPES DE PEUPELEMENTS ET À TOUTES LES STATIONS ?

Je constate que certaines parcelles s'avèrent réfractaires à l'effort d'irrégularisation. C'est une déception lorsque l'on a mené les travaux préparatoires qui s'avèrent insuffisants face à la nature. Mais ce n'est en rien une voie sans issue, car le traitement régulier reste toujours un retour possible. Je préférerais voir s'installer de belles tâches de régénération, mais ce n'est pas toujours possible. Un sol hydromorphe avec une sous-couche argileuse limite le choix des essences et le chêne (sessile) est l'essence qui convient le

mieux. Dans les zones lumineuses, des enrichissements en cormiers ou alisiers sont possibles. Le chêne pédonculé a besoin de beaucoup de lumière pour apparaître et se maintenir en vie alors que le chêne sessile peut mieux résister à l'ombre et sur sol pauvre.

« Je mets en œuvre
des actions favorables
à la biodiversité. »

QUELLES SONT LES EXIGENCES DE CE MODE DE GESTION ?

Les interventions sont fréquentes, une coupe par an en moyenne sur ma propriété, car il faut intervenir avec une rotation de 9 à 11 ans. Ayant 11 parcelles, des coupes sont mises en œuvre par UNISYLVA en moyenne tous les ans, sans compter les soins culturels et les enrichissements qui interviennent entre-temps. La circulation moyenne dans une parcelle irrégularisée est selon moi quatre fois plus importante que dans une parcelle régularisée d'où la nécessité d'organiser un réseau de chemins d'exploitation. L'opération de martelage qui précède les coupes est essentielle. J'y participe autant que possible avec les techniciens d'UNISYLVA, occasion précieuse d'apprendre le métier de sylviculteur. Sans jamais oublier les nombreuses générations antérieures qui ont effectué ce travail, et ont ainsi légué à la postérité de la forêt telle qu'on l'observe aujourd'hui.

PETIT QUESTIONNAIRE DE PROUST

Votre meilleur souvenir forestier ?

La découverte de zones de régénération : ces jeunes pousses qui sont les petits-enfants de la forêt, et constituent le résultat bien palpable de la réussite d'une irrégularisation.

Votre arbre préféré ?

L'alisier pour la beauté de sa feuille et pour son bois dont le prix/m³ est au plus haut.
C'est aussi un arbre peu exigeant qui tolère aussi bien des sols acides que basiques.

Votre saison préférée ?

Le mois de juin pour son exubérance floristique.
Un plaisir pour moi de m'attarder dans l'étude des plantes indicatrices.

Un animal forestier fétiche ?

Ce grand ami de la forêt, le geai, pour son implication sans faille dans le transport des glands et par cela sa contribution au renouvellement de ma forêt. Mais, je n'oublie pas l'abeille qui contribue à la fécondation, donc elle aussi à la régénération.



5 questions à...

Christelle Brun, Responsable Financier et son équipe du service comptabilité

U..A QUEL EST VOTRE RÔLE EN TANT QUE RESPONSABLE FINANCIER D'UNISYLVA ?

Je suis Responsable Financier à UNISYLVA depuis 12 ans. Par le passé, j'ai travaillé dans des entreprises des secteurs privé et public, dans des services comptabilité. Ma formation initiale (Diplôme d'Études Comptables et Financières) correspond aujourd'hui à un bac+3.

J'encadre quatre personnes basées à Limoges (3) et Aurillac (1). Le service financier est riche de personnes ayant une forte ancienneté dans UNISYLVA qui permet de traiter tous les sujets et de s'adapter en permanence à l'évolution de l'activité.

U..A QUELLES SONT LES MISSIONS DU SERVICE FINANCIER ?

Le service financier est le service de prévention des risques financiers de l'entreprise. Nous développons des outils d'aide à la prise de décision stratégique afin de planifier le développement de l'entreprise, en collaboration avec le comité de direction et le conseil d'administration.

À tout moment, nous devons être capables de communiquer une information fiable et sans retard. C'est le cas, par exemple, à

l'occasion de réunions avec les directeurs d'agence, le CSE (Comité Social et Économique), le conseil d'administration, mais aussi pour les assemblées générales de section et l'assemblée générale plénière.

Par la mise en place des outils de contrôle de gestion pour la comptabilité générale et analytique (procédures, suivi trimestriel des budgets) et pour les agences (élaboration et mise à disposition de tableaux de bord), nous sommes chargés :

- d'assurer la bonne tenue de la comptabilité ;
- de contrôler toutes les pièces justificatives de dépenses et de recettes pour s'assurer de leur régularité et de leur exactitude avant leur comptabilisation ;
- de veiller à la tenue à jour des livres comptables et autres supports dont la tenue est obligatoire ;
- de vérifier les imputations et saisies comptables et analytiques, ainsi que l'exhaustivité de ces premières ;
- d'effectuer les travaux de fin d'exercice et d'arrêtés des comptes, et d'élaborer les projets des états financiers annuels en collaboration avec les commissaires aux comptes ;
- de travailler sur l'élaboration des budgets ;

- de gérer la trésorerie et les relations avec les banques ;

- d'assurer le suivi analytique des dépenses et recettes en fonction des besoins d'analyse de la coopérative (suivi, par exemple, de l'activité des engins forestiers et engins sylvicoles). Nous sommes aussi à la disposition des adhérents et sous-traitants pour toutes les questions relatives au suivi de paiement de factures.

U..A DE QUOI ÊTES-VOUS LES GARANTS ?

Avec un chiffre d'affaires croissant, ayant atteint plus de 82 millions d'euros en 2022 et des activités multiples (exploitation et commercialisation des bois, sylviculture, conseil, gestion et expertise), le service financier se doit de faire rentrer l'argent et de vérifier que les dépenses faites sont justifiées. UNISYLVA tient à respecter ses engagements en termes de délai de paiement auprès de ses adhérents et sous-traitants. La garantie de paiement des bois aux adhérents exige un suivi rigoureux des garanties de paiement de nos clients. Nous avons aussi la responsabilité de la conformité des pièces comptables émises pour le compte des adhérents.

Regards

Nous assurons le respect des obligations légales en matière d'information financière et comptable. La tenue d'une comptabilité dans une structure économique demande de la rigueur, de l'organisation et de la régularité dans le traitement des informations.

U..A QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE VOTRE SERVICE ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les autres services centraux de la coopérative : service Ressources Humaines, service commercial,

service informatique entre autres, mais également avec tous les agences et bureaux. Il est important d'avoir des informations sur l'activité globale de la structure afin d'anticiper les conséquences sur les comptes.

D'autres dossiers, comme la gestion du parc auto et des assurances (150 véhicules), la gestion des EPI (Équipements de Protection Individuelle), le contrôle des bâtiments et des engins forestiers, le suivi de quelques litiges sont traités par le service financier.

U..A LES MISSIONS ONT-ELLES ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Durant ces dernières années, les missions sont restées principalement les mêmes avec un volume d'activité ayant fortement augmenté avec plus de 10 000 factures d'achats et 8 000 de ventes. Si les missions restent les mêmes, de nouveaux sujets sont à traiter et à suivre : l'impact du Plan de Relance sur la trésorerie, surveiller l'inflation et notamment la hausse du gasoil pour payer nos sous-traitants en conséquence...

LE SERVICE COMPTABILITÉ D'UNISYLVA, DES RESSOURCES À VOTRE SERVICE



Mylène Navarri (15)
mylene.navarri@unisylva.com



Marie Faucher (87)
marie.faucher@unisylva.com



Denis Hallouin (87)
denis.hallouin@unisylva.com



Carine Debellut (87)
carine.debellut@unisylva.com

En bref

Le DEFI FORÊT évolue et se poursuit jusqu'en 2025



Le Dispositif d'Encouragement à l'Investissement Forestier concerne maintenant 3 volets : DEFI « Acquisition », DEFI « Travaux » et DEFI « Assurance ». Le DEFI Contrat est quant à lui supprimé.

Les principaux points à retenir :

- le bénéfice fiscal se fera exclusivement sous la forme de crédit d'impôt ;
- dans le cadre du DEFI « Acquisition », la surface après acquisition doit être comprise entre 4 et 25 hectares, la condition liée à l'agrandissement est supprimée ce qui permet au « primo accédant » de pouvoir bénéficier de ce dispositif – il n'y a pas de condition de surface pour la souscription ou l'acquisition de parts sociales de Groupements Forestiers ;
- les plafonds de défiscalisation deviennent identiques pour les trois DEFI avec des montants maximums annuels de 6 250 € pour une personne célibataire, et 12 500 € pour un couple marié avec un plafond de cotisation éligible de 15 €/ha pour le DEFI « Assurance » couvrant le risque tempête ou incendie ;
- le taux de crédit d'impôt est de 25 % pour le DEFI « Travaux » et le DEFI « Acquisition » et de 76 % pour le DEFI « Assurance » ;
- le dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 ;
- des engagements et obligations existent pour chaque DEFI, pour plus d'informations, contactez votre technicien local.

Remarque : des fiches fiscales détaillant chacun de ces DEFI seront disponibles dans votre espace adhérent sur notre site internet.

Le prix des forêts a doublé en 20 ans !

La forêt suscite un intérêt croissant auprès des investisseurs entraînant une tension relativement forte sur les marchés, en particulier sur les massifs de plus de 100 ha.

Ces augmentations de prix montrent toutefois des disparités régionales qui sont liées à la qualité des sols et à l'accessibilité des parcelles avec des prix plus élevés pour les forêts situées dans la moitié nord de la France. Pour connaître la valeur d'une forêt, une expertise forestière est indispensable.

Nos techniciens possèdent les compétences sylvicoles, dendrométriques (accroissement, production), économiques (marchés des biens et services, marchés des bois) et juridiques (droit civil, forestier, rural, fiscal) pour réaliser ces expertises.

N'hésitez pas à les solliciter et/ou demander notre dépliant présentant notre service expertise !

Prix moyen des forêts en 2022 France entière : 5374 €/ha

ENQUÊTE SUR NOS SERVICES

Depuis plusieurs années, UNISYLVA conduit des enquêtes de satisfaction auprès de ses adhérents. En 2018, avec la mise en place de notre certification ISO 9001, nos enquêtes se sont étoffées afin d'évaluer des critères bien précis ; ceux d'importance pour les propriétaires faisant appel à notre coopérative.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, UNISYLVA lance une enquête encore plus approfondie. C'est avec l'assistance de Bpifrance et de son conseiller qu'UNISYLVA mène ce projet dont l'objectif est de faire évoluer ses services, afin qu'ils restent adaptés aux besoins des propriétaires forestiers, à leurs attentes présentes et futures. Ces travaux se dérouleront sur plusieurs mois, intégrant plusieurs étapes : enquêtes, analyse, orientation des services, déploiement et communication.

C'est auprès d'un groupe d'adhérents de toutes régions, toutes surfaces de propriétés, toutes activités forestières que nous avons retenu au hasard les premiers propriétaires enquêtés. Une sélection par échantillonnage dont le but est de recueillir des avis représentatifs. Cette première phase d'enquête auprès de 24 adhérents a été menée par les conseillers de section d'UNISYLVA, qui ont collecté les réponses à une douzaine de questions. Notre démarche a reçu un très bon accueil et les réponses constructives nous permettent aujourd'hui de mener une seconde phase d'enquêtes plus précises sur nos services, mais aussi transmises à un plus grand nombre d'adhérents. Vous en serez certainement destinataires !

Zoom sur

Le suivi des jeunes peuplements

Le renouvellement des peuplements en futaie régulière est un acte délicat qui demande toutes les attentions du sylviculteur, depuis l'installation du renouvellement (naturel ou artificiel) jusqu'aux premières éclaircies. UNISYLVA assure ce suivi à vos côtés et vous fait bénéficier de toute son expertise.

UN CONTRAT DE SUIVI ET D'ENTRETIEN INDISPENSABLE DANS LES PREMIÈRES ANNÉES

Désormais proposé systématiquement, ce contrat est obligatoire lorsque la coopérative se porte garante pour le propriétaire de la réussite des plantations (cas des dossiers Plan de Relance). En effet, garantir la bonne croissance des arbres « objectif » nécessite au minimum deux visites par an et la réalisation de travaux adéquats pendant 4 à 8 ans selon les essences et la station. Un premier compte-rendu de printemps, puis un second à l'automne sont envoyés et permettent de suivre l'évolution des plants ou des semis dans leur environnement et de contrôler les dépenses engagées. Les travaux urgents peuvent être réalisés sans délai avec l'option « Entretien pluriannuel », dans la limite d'une enveloppe fixée au préalable.



Plantation de Chênes sessiles d'un an

Une bonne expertise contribuera donc à maîtriser les coûts en ne faisant que « ce qu'il faut quand il faut », à diminuer les risques d'échec et à assurer la qualité et la productivité future du boisement.



Suivi d'une régénération naturelle de Douglas

APRÈS 10 ANS... ENCORE UN DERNIER EFFORT !

Après un bon démarrage, il est conseillé de garder un œil sur l'évolution des parcelles entre 10 et 20 ans. Un manque de suivi à ce stade peut être préjudiciable sur la qualité du bois. Le revenu à terme, voire la valeur immobilière en cas de vente, peuvent s'en trouver amoindris. Une visite en milieu de période permettra de juger si des travaux de « nettoyage », de taille de formation ou de premier élagage sont nécessaires. Selon les régions, des aides publiques existent et peuvent s'ajouter au DEFIL Travaux auquel toutes ces opérations sont éligibles à condition d'avoir un document de gestion durable (PSG, RTG) au préalable.



Ouverture de layons sylvicoles au broyeur télécommandé dans un enrichissement de taillis

DÉCLENCHER LES BONS TRAVAUX AU BON MOMENT : UN ENJEU MAJEUR DANS LE JEUNE ÂGE

Assurer une densité suffisante de tiges à l'hectare est indispensable au renouvellement correct d'un peuplement et peut aussi conditionner le versement d'aides publiques. Pour cela, il faut être attentif à de nombreux points : en cas de plantation, le taux de reprise est-il suffisant ou faut-il regarnir ? La végétation accompagnatrice risque-t-elle d'étouffer les jeunes pousses ou leur est-elle bénéfique ? Quelle technique de dégagement utiliser pour ne pas leur nuire ? Quelle stratégie adopter pour minimiser les dégâts de gibier ? Telles sont les questions fréquentes qui se posent.

Une très belle retraite à Maryse Nardou



Entrée en juillet 1981, Maryse Nardou a, durant sa vie professionnelle, apporté le meilleur d'elle-même.

D'abord secrétaire d'une coopérative naissante (GÉPROBOIS), elle s'est impliquée dans le développement et la structuration de l'administration de la coopérative qui n'avait de cesse de croître. Apprendre et suivre l'informatique dans ses balbutiements en 1984, les règles administratives du commerce international, l'assurance qualité, participer activement au développement d'un nouveau logiciel PROCOFOR en vigueur depuis 20 ans, répondre en permanence aux questions de chacun, être capable comme nulle autre de mener une enquête, tenir des bases de saisies informatiques solides pour près de 3 500 chantiers par an, j'en passe... beaucoup.

Maryse a apporté ses compétences, son goût du travail bien fait, sa fidélité, sa mémoire exceptionnelle, sa connaissance des collègues et du directeur, et son dû sans jamais compter à UNISYLVA.

Soyez fière Maryse de votre travail, il aura hautement contribué à notre sérénité à tous, peut-être moins à vous tant vous vous êtes impliquée, mais la réussite est grande.

Profitez désormais d'une bonne et heureuse retraite dans votre Limousin qui vous est cher.

Gilles de Boncourt

Directeur général de 1983 (début de Géprobois) à décembre 2022



UNISYLVA